Image not found or type unknown

Obligation de mon fils d'aller chez son père ?

Par **kikoo65_old**, le **19/10/2007** à **20:35**

bonjour,
je suis séparée du père de mon fils ainé qui a 16 ans, celui -ci ne veut plus aller chez son père, a-t-il le droit de refuser d'y aller ?
Car son père me dit qu'il est obligé de venir tous les 15 jours comme le stipule le jugement ! et que cela fait parti de ses obligations (voir les miennes) et donc si il me verse la pension alimentaire avec 15 jours de retard je n'ai rien à dire.
merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés